SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

Administration - Rédaction
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Téléphone 1.48
Directeur : Marcel LIEUTIER

66me Année — No 812 | SAMEDI 5 AOUT 1961 | Parait le Samedi

Tarif des Annonces : Annonces Légales: 0 NF 80 la ligne ; Autres Annonces : on traite à forfait
Pour la Publicité extra-régionale ; s'adresser à l'AGENCE CHIMOT, 3, rue d'Amboise, PARIS (2e)

Le numéro : 0 NF 10
Abonnement : 1 an : 4 N.F. 50
C. C. P. PASCAL - LIEUTIER
156-36 Marseille

VImes NUITS DE LA CITADELLE

12 Août 1961

à 21 heures

L'Assemblée des Femmes

Si les voyages forment la jeunesse, on peut dire des « Nuits de la Citadelle » 1961, à Sisteron qu'elles incitent au voyage...

En effet, le 16 Juillet, nous étions, à l'occasion de « Roméo et Juliette » à Vérone, et nous nous trouvions encore en Italie, à Venise, cette fois pour ce délicieux « Arlequin » du 30 Juillet.

Nous irons plus loin encore, le 12 Août, en Grèce, sur les pas des femmes d'Athènes, en révolte contre le gouvernement des hommes, à propos de « L'Assemblée des Femmes », l'une des plus amusantes comédies d'Aristophane.

Ce célèbre poète comique est très peu joué en France — il faut fort le regretter — et il convient de féliciter Jean DESCHAMPS de nous présenter, dans le cadre du festival de Sisteron cette pièce inénarable, qui n'a pas été représentée en France depuis des dizaines d'années (les dernières représentations remonteraient aux environs de 1900, dans une adaptation de Maurice Donnay).

Dans « L'Assemblée » Aristophane s'appuie sur un thème qui lui est cher et qui est du reste éternel, celui des femmes pensant que les hommes gouvernent mal.

Celà n'est pas nouveau et celà est toujours valable de nos jours. D'où l'actualité permanente de cette comédie, datant pourtant de 392 avant Jésus-Christ, ce qui, en tout état de cause, ne nous rajeunit pas !...

Partant de ce thème, les femmes au pouvoir, brodant sur ce thème, on peut penser tout ce qu'Aristophane a su en tirer de comique et de réjouissant, lui dont la verve et le talent de caricaturiste sont restés aussi valables après tant et tant d'autres.

Cette pièce, en fait, est une joyeuse et énorme BOUFFONNERIE, parcourue tout au long par la fantaisie la plus libre qui soit, le tout coupé de chants, de danses, de « récréations », de trouvailles les plus sensationnelles les unes que les autres, qui déchaînent le rire à tout instant.

On aurait tort de penser que « L'Assemblée des Femmes » est une pièce vulgaire, ou grossière. Il n'en est rien, c'est au contraire une comédie de la veine comique la plus pure, ou le langage « direct » frappe le spectateur, sans le choquer, où chaque mot porte, dru, fort, expressif.

La vigueur et la verve appellent vertement les choses par leurs noms, et ce n'est pas complaisant. C'est d'ailleurs du théâtre, et du meilleur, où les situations les plus délicates ne sont jamais escamotées et où un humour très drôle et une bonne santé de base sont toujours de rigueur.

Ajoutez-y une action menée grand train très joyeusement, avec des scènes irrésistibles parsemées d'allusions modernes, qui fait que la pièce nous concerne directement sur bien des points, et vous aurez une idée de cette « Assemblée des Femmes » jouée le 12 Août à Sisteron, un pur chef-d'œuvre de cocasserie qu'il faut aller voir ?...

Paul DAVIN
Spécialiste de la Literie
Les Arcades — SISTERON
Lits bois, fer, canapés-lits
Tables de chevet, Landaus
Lits enfants
Matelas Sommiers
Laine, Crin, Coutil, etc...

13 Août 1961

à 21 heures

Montserrat

Après Venise et Goldoni, après Athènes et Aristophane, le Venezuela et Emmanuel Roblès.

A l'occasion de la cloture des « VIemes Nuits de la Citadelle » nous aurons donc, Dimanche 13 Août, l'immense privilège d'assister à ce « Montserrat » dont on a tant et tant parlé, et qui est probablement l'une des œuvres du théâtre moderne (la pièce date d'un peu plus de dix ans) les plus célèbres à l'heure actuelle.

Pour ceux qui ont vu jouer « Montserrat » lors de l'émission de la télévision, le 8 Novembre 1960, cette représentation à la Citadelle sera une éclatante confirmation. Pour les autres, ou ceux qui ne connaissent pas ce chef-d'œuvre de Roblès, contemporain du regretté Albert Camus, et comme lui français d'Algérie, ce sera une merveilleuse révélation.

De telle sorte que l'on ne sait exactement lesquels des premiers ou des seconds ont le sort le plus enviable, tant les uns comme les autres seront « captivés » par cette création de « Montserrat » à la Citadelle.

« Montserrat » c'est le problème éternel de l'homme, celui du courage, de la résignation et de la lâcheté face à la mort. C'est toute la question de l'humanité qui se trouve ainsi posée et l'on pense irrésistiblement à la pièce de Jean Paul Sartre : « Morts sans sépulture ».

Lorsque l'alternance des projecteurs successivement éclairés et éteints (on annonce ainsi les « trois coups » rituels à Sisteron) lorsque la scène sera illuminée, nous serons, oh... miracle, dans une cour d'une véritable, d'une authentique citadelle, celle dans laquelle le capitaine général espagnol Monteverde a établi son quartier général, en ce mois de Juillet 1812, à Valencia du Venezuela. Il y aura là des officiers des soldats, qui iront, viendront, bavarderont, s'entretiendront, s'interrogeront sur l'évènement de la nuit : la fuite de Simon Bolivar, lieutenant du chef de la résistance vénézuélienne Miranda battu et capturé par les occupants espagnols.

Et le drame commencera, et la tension montera avec une intensité, une puissance, une force véritablement EXTRAORDINAIRES (nous pesons bien ce mot) qui tiendra le public en haleine deux heures durant, comme le film policier le mieux monté qui ait jamais été tourné, comme la pièce à « suspense » la plus habilement réussie qui ait jamais vu le jour.

On a vanté, à juste titre les mérites des « Diaboliques » de Clouzot, avec Paul Meurisse, ceux du « Salaire de la Peur » avec Yves Montand et Charles Vanel.

Et bien, nous pouvons assurer que « Montserrat » leur est encore supérieur, et d'une manière beaucoup plus humaine, plus valable, aussi plus authentique.

Nous parlerons une autre fois des acteurs exceptionnels (Marc Cassot et Jean Deschamps en tête) qui joueront à Sisteron cette pièce exceptionnelle.

Ce que nous devons dire aujourd'hui c'est que nous n'aurons pas souvent à la Citadelle l'occasion de voir une pièce aussi parfaite et qui « colle » aussi bien au cadre du fort que ce « Montserrat » mis en scène spécialement par Stellio Lorenzi, qui en avait assuré la réalisation à la télévision l'an passé.

Jean AUBRY.

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
Karlheinz Bohm, Sabine Selman dans
COUR MARTIALE
La semaine prochaine
L'HERITAGE DE LA COLERE

DU HAUT DE LA CITADELLE

ASSEMBLEE GENERALE DU SISTERON-VELO

Les sportifs footballeurs et basketteurs se sont réunis en assemblée générale Jeudi dernier à la Mairie, en présence de M. Elie Fauque, maire et conseiller général.

Une saison vient de se terminer, une autre commence, et il est juste qu'un bilan aussi bien moral que financier soit donné et qu'un bureau soit nommé pour accomplir un juste et lourd travail. Car ceux qui partent comme ceux qui arrivent pour diriger ont droit à toute notre sollicitude et c'est une juste récompense que de leur attribuer nos félicitations.

Ainsi donc M. le Maire, en déclarant la séance ouverte, adresse des remerciements aux joueurs qui viennent de répondre « présent » et ajoute que le but de cette assemblée est de former une solide équipe de dirigeants autant qu'une équipe de joueurs pour la future saison.

M. Aimé Richaud, président, adresse ses remerciements à tous ses collaborateurs et joueurs, et annonce que le bureau en entier est démissionnaire il est d'usage. M. Richaud, pour cause de son travail personnel, ne peut plus assurer la présidence.

Après quelques discussions amicales, des critiques bienveillantes, un bureau est nommé, à savoir :

Président d'honneur : M. Fauque, maire de Sisteron.
Président : M. Colbert.
Vice-présidents : M. Aimé Richaud et M. Sénéquier.
Secrétaire : M. Feid.
Secrétaire-adjoint : M. Dussaillant.
Trésorier : M. Tardif.
Membres : MM. Lagarde, Rivas, Clenchard, Chabert, Burle, Honoré et MM. Caffin Robert et Bonnet pour le basket.

M. Colbert, le nouveau président, en quelques mots, remercie l'assemblée de cette marque de confiance, assure ses collaborateurs et les joueurs de son entier dévouement à la cause du football et du basket-ball.

* * *

Tous les joueurs seniors et juniors sont invités à assister à la réunion qui aura lieu Jeudi 10 Août, à 21 heures, dans la salle de la Mairie.

Renouvellement et établissement des licences. — Elaboration du calendrier de la saison prochaine. — Questions diverses : Assurance, etc...

VANDALISME

Les spectateurs qui ont assisté à la représentation d'« Arlequin » et qui ont laissé leur voiture au parking du cours Melchior-Donnet, comme dans le chemin nord de la Citadelle, ont eu la désagréable surprise, en venant prendre possession de leur auto, après la représentation, de constater qu'un pneu, et même deux, étaient à plat. Après vérification, plusieurs autos étaient dans ce cas. C'était donc un acte de vandalisme.

Plusieurs plaintes ont été déposées. Mais vu l'importance de ce méfait, pour assurer le bon renom de la ville M. le Maire vient de déposer une plainte auprès du Procureur du Tribunal de Digne.

Aux dernières nouvelles, l'enquête se poursuit normalement et serait même susceptible de faire mettre les auteurs de cet acte à la disposition de la justice d'ici peu.

Dorénavant et pour les prochaines représentations, tous les parkings seront gardés par la gendarmerie.

VOL

Vendredi dernier, un employé de la S.N.C.F., vers 5 heures, a trouvé sur la place de la Gare un tiroir-caisse. La gendarmerie fut alertée. On trouva dans le tiroir-caisse de l'argent, des cartes de « La Potinière » et sur les côtés de nombreuses taches de sang.

Les gendarmes se portèrent au restaurant « La Potinière » et constatèrent qu'une vitre était cassée, et encore des tâches de sang.

Puis vers 7 heures, la gendarmerie était prévenue par M. Paul Louis, entrepreneur, qu'un de ses ouvriers était couché et couvert de sang, dans un dortoir aménagé pour les Nord-Africains, aux Plantiers. Les gendarmes étaient en présence du voleur du tiroir-caisse qui avoua de suite son forfait.

Par suite de cette blessure, Shail Lahkdar était transporté à l'hôpital dans la salle des consignés. Il reçut les soins appropriés à son état.

ACCIDENTS EN SERIE

Les vacances annuelles apportent avec les joies des journées bien désagréables. Dans la seule journée de Mardi 1er Août, plusieurs accidents d'autos et de vélomoteurs sont à déplorer.

En effet, sur l'avenue de la Libération quatre accorchages ont eu lieu occasionnant d'importants dégâts matériels. Il est heureusement à signaler que des blessés légers.

La vitesse, et parfois même la négligence comme l'inattention, provoquent tous les jours des accidents ordinaires: ailes frossiées, pare-chocs arrachés, carrosseries abimées, arbres coupés en deux, etc...

On ne saurait jamais assez recommander aux automobilistes la prudence surtout sur les routes à grande circulation.

Notre région et avec la Nationale 85, attirent toutes les années des quantités d'automobilistes et les vacances ne sont agréables qu'à ceux qui ont comme devise « prudence ».

PERMIS DE CONDUIRE

Il est porté à la connaissance du public que les examens pour l'obtention du permis de conduire auront lieu aux dates suivantes :

Barcelonnette : 8 Août 1961.
Digne : 10, 11, 25 et 26 Août.
Forcalquier : 5 Août.
Sisteron : 9, 10 et 11 Août.

PRIORITE A CERTAINS VEHICULES

Il est rappelé aux usagers de la route que conformément à l'article R 28 du Code de la Route, tout conducteur est tenu de céder le passage aux véhicules des services de police et de gendarmerie ou de lutte contre l'incendie, annonçant leur approche par l'emploi des signaux prévus aux articles R 95 et R 181 dudit Code.

En outre, il est porté à la connaissance de tous les conducteurs que les véhicules n'appartenant pas aux services ci-dessus visés, ne doivent en aucun cas être équipés, ni faire usage d'avertisseurs sonores spéciaux ou d'appareils lumineux spéciaux. Ces faits constituent une infraction caractérisée à l'article R 42 du Code de la Route.

Alimentation AUDIBERT — Centre-Ville — SISTERON

Après Arlequin

L'éblouissant « Arlequin Valet de deux Maîtres » de Carlo Goldoni, vient de remporter, dans les festivités des VIemes Nuits de la Citadelle, non pas un considérable succès, mais vient de se tailler un encourageant succès.

Et c'est vrai. Nombreux sont ceux qui ont assisté à cette représentation.

A la portée de beaucoup, cet « Arlequin » a fait rire, et depuis longtemps déjà, les organisateurs voulaient accorder entre deux tragédies, une comédie gaie. Cette année, Goldoni, ce Vénitien, est venu en premier offrir cet « Arlequin » au public Sisteronnais.

Quoique cette pièce puisse se jouer sur un pré de foire ou encore mieux sur une quelconque place, dans le cadre imposant de la Citadelle la « Commedia dell'Arte » a encore trouvé une place familière.

Cet esprit que Goldoni a écrit librement et souvent, le porte au théâtre et c'est dans cet « Arlequin », ce qu'on fait, ce qu'on dit, qui excite le rire, et le rire prolongé. La plaisanterie est fine, piquante parfois, encore spirituelle. Goldoni apporte de l'ingéniosité et du jugement. Tout cela se transforme dans un talent rare, précieux et véritable. C'est un art savant, subtil et poétique. Il donne un amour brûlant, immense. C'est une comédie vivante.

Si Michel Arnaud a fait l'adaptatation et Edmond Tamiz la mise en scènes, les artistes Edmond Tamiz (Arlequin), Paul Crauchet (Pantalon), Lucien Barjon (Le Docteur), Jacques Gripel (Brighella), Pierre Hatet (Florindo), Marie Rouvray et Françoise Bertin (Les Zanni), Anne Wartel (Sméraldine), Danièle Devillers (Clarisse), Marie Mergey (Béatrice), Denis Manuel (Silvio), Robert Rimbaud et Jean Darie (les Portefaix), ont apporté un louable talent.

Les costumes burlesques et colorés ont donné encore de la couleur à la pièce. La musique est ancienne et l'éclairage très étudié.

Et il faut dire à tous, bravo.

AUX EXPLOITANTS FORESTIERS

Le conservateur des Eaux et Forêts communique :

Le cahier-affiche des ventes des coupes de bois de l'exercice 1961 — pour le département des Basses-Alpes — peut être retiré gratuitement aux bureaux de la Conservation, 1, avenue Demontzey à Digne, à partir du 1er Août 1961.

Les exploitants forestiers qui désirent le recevoir par la poste pourront le demander en adressant à M. le Conservateur un mandat-carte de 1,50 NF.

AUTOMOBILISTES ATTENTION A VOS PHARES !

Il a été porté à la connaissance du public que des véhicules étaient indûment équipés et faisaient largement usage d'appareils lumineux réservés aux véhicules des services de police de gendarmerie ou de lutte contre l'incendie.

Dans l'intérêt de la circulation, ces faits ne peuvent être admis. Ils constituent, du reste, une infraction caractérisée à l'article R 42 du Code de la Route qui dispose « qu'aucun véhicule ne sera pourvu de dispositif d'éclairage ou de signalisation autre que ceux qui sont prévus par le Code à moins qu'une réglementation particulière ne les y autorise ».

Les usagers sont invités à respecter les dispositions qui précèdent. Les services de police et de gendarmerie relèveront systématiquement les infractions de l'espèce.

DON

En souvenir de son époux décédé, Mme Veuve Louis Turcan a fait un don de 10 NF à la caisse de l'Amicale des A. C. V. G. de Sisteron.

Remerciements.

© VILLE DE SISTERON

SAINT - DOMINIQUE

Nous publions sous ces lignes la 7me liste de la souscription que l'ATM sous l'égide de la Municipalité de Sisteron, a ouvert pour la sauvegarde de Saint-Dominique.

L'inoubliable, le délicieux concert que l'A T M donnait voici qunize jours dans l'admirable cour était le signe d'une résurrection.

Nos amis venus là ont pu voir ce qui a été fait déjà. Ils ont vu l'état des travaux, leur avancement. Pour ceux qui pouvaient se rappeler ce qu'était St-Dominique il y a un an, cela tient du prodige. Quelqu'un, que nous aimerions nommer, nous a dit : « Je n'en crois pas mes yeux, c'est comme un miracle ».

Ce n'est pas un miracle, c'est l'effet d'un faisceau de bonnes volontés soutenues par une Municipalité consciente de ses devoirs, aidées par le merveilleux et généreux élan d'une souscription publique.

Avant l'automne nous devons faire un toit sur la partie avant de l'ancienne nef.

Plus que jamais nous devons sauver St-Dominique.. Aidez-nous !

7me liste de souscription

Pierre Magaud 1.000 ; Dominique Baret 2.000 ; Elie Fauque, maire 2.000; Mario Bertagnolio 2.000 ; Marcel Conis 1.000 ; E. et M. Richaud 3.000 ; Garcin Fernand Thèze 8.000 ; Jourdan, Bar de l'Avenue 1.000 ; Anonyme Sisteron 1.000 ; Chaulier, ingénieur Sisteron 3.000 ; Jean Latil, La Baume 1.000 ; Marie-Claude Gros et Barnadette Ruynat 5.000 ; Anonyme Lyon 1.000 ; Paul Pons, Gap 1.000 ; Aimé Blanc, homme de lettres 1.000 ; Payan, La Baume 1.500 ; Tourniaire Henri, Le Couvent 1.500 ; Mme Laure Pioventi 500 ; Abbé Brau, St-Michel 500 ; Etienne Blanc, La Baume 2.000; Bernard Dousset, La Réunion 2.000 ; Docteur Dayet, Pont de Roide 1.000 · Mmes Jean et Andrieu 5.000 ; M. et Mme Pierre Léris 2.000 ; Demby, Cognac 2.000; Mlle Jeanne Reboul 1.000; Simon, maire, Valernes 5.000.

Versez vos dons à M. Marcel Lieutier, rue Droite, Sisteron
ou adressez-les au nom de
ATM Sisteron, C.C.P. Marseille 92041
ou Compte Bancaire B.N.C.I. Sisteron 21571
en spécifiant bien « pour Saint-Dominique ».

LITERIE DES ARCADES
Paul DAVIN
dépositaire
des matelas mousse Pirelli
des matelas Georges
matelas français de qualité.

CONCOURS 1961 D'ESSENCE DE LAVANDE FINE

Comme l'an dernier, la Direction des Services Agricoles des Basses-Alpes en liaison avec la Chambre d'Agriculture et avec les Associations Agricoles du département, organise un concours d'Essence de Lavande Fine qui se déroulera les 1er et 2 Septembre prochain.

Cette année, le nombre maximum d'échantillons pouvant être présentés au concours a dû encore être limité à une cinquantaine.

Les producteurs intéressés doivent déposer à la Direction des Services Agricoles un échantillon de 30 centimètres cubes. S'ils ont plusieurs types d'essence, deux échantillons au maximum seront admis.

Des flacons neufs seront fournis aux concurrents qui lui en feront la demande ; il faut, en effet, éviter d'utiliser de vieux flacons qui peuvent communiquer une odeur à leur essence et en déprécier ainsi la valeur.

Les échantillons doivent parvenir à la Direction des Services Agricoles à Digne avant le 19 Août dernier délai.

Les concurrents recevront copie des analyses et appréciations du jury. Il est bien précisé que le jury n'aura à connaître que des échantillons numérotés ; le plus strict anonymat étant assuré jusqu'à la fin des opérations du jury.

Meubles BOUISSON
Sisteron - Saint-Auban
Choix incomparable
des plus beaux mobiliers
Modernes et Rustiques
aux meilleurs prix
VISITEZ NOS MAGASINS

AU SYNDICAT D'INITIATIVE

Le Conseil d'Administration du S. I. communique :

Les cartes des membres du S. I., au titre de l'année 1961 peuvent être, depuis le 1er Juillet, retirées directement au Pavillon du S. I., rue de Provence, ouvert tous les jours, le matin de 8 h 30 à 12 heures et le soir de 13 h 30 à 19 heures.

Comme par le passé, il y a trois catégories de membres, réparties comme suit :

1°) Membres Actifs
2°) Membres Bienfaiteurs
3°) Membres Honoraires.

Les taux des cotisations correspondantes ont été fixés, pour l'année 1961 de la façon suivante :

Membres Actifs 10 NF.
Membres Bienfaiteurs : au dessus de 10 NF.
Membres Honoraires : à la discrétion de chacun.

Les membres du S. I. et toutes les personnes, de Sisteron et d'ailleurs, intéressées par l'activité de cet organisme, dont le rôle est capital dans une ville à la vocation touristique telle que Sisteron (et sa région) peuvent donc venir sans retard retirer leur carte 1961 au Pavillon du S. I.

Passé le 15 Septembre 1961, les cotisations seront recouvrées directement à domicile.

* * *

CONCOURS DE PHOTOS

Il est rappelé qu'un grand concours de photos est ouvert par le Syndicat d'Initiative de Sisteron depuis le 15 Juillet dernier, à tous les Amateurs.

Le concours s'étendra jusqu'au 15 Octobre 1961 inclus et a pour sujet « Sisteron et ses environs ».

Le règlement général, qui a paru dans toute la presse, peut être consulté au Pavillon du Syndicat d'Initiative à Sisteron, qui donnera également toute documentation et tous renseignements nécessaires notamment au sujet des Bulletins d'Inscription d'un modèle obligatoire.

N'attendez pas le dernier moment pour participer à ce concours doté de prix intéressants.

RICHAUD Georges
Radio Diplomé
Nouvelle Avenue — SISTERON
Grand Choix
Appareils T.S.F. et Téléviseurs
Laboratoire de dépannage agréé
Agent RADIOLA, SCHNEIDER
DUCRETET - THOMSON
Postes TRANSISTORS
Grandes Marques
Machines à laver
LINGEX-BONNET
LINCOLN LADEN
Réfrigérateurs FRIMATIC
compresseur
Facilités de Paiement
Vente à Crédit

CALAMITES AGRICOLES

Les propriétaires qui ont subi des dégâts à leurs cultures à la suite de l'orage de grêle du 21 Juin 1961, sont priés de se présenter au secrétariat de la Mairie en vue d'une déclaration munis des renseignements c'-après (surface des terres sinistrées, pourcentage de destruction, dégâts subis, montant des pertes et dégâts).

ACHETEZ
votre 4 cv Renault
pour 164 N F par mois
avec le Crédit RENAULT
Organisme DIAC
Aucun versement massif
Renseignements
Alpes-Automobiles
DECAROLI Frères
Concessionnaire RENAULT
Avenue de la Libération
Tél 64 SISTERON

HYMENEE

A l'occasion du mariage de Mlle Claudette Tourniaire avec M. Coudoulet Marcel, domicilié à Mison, il a été versé la somme de 40 NF à répartir comme suit : 5 NF pour les Sapeurs-Pompiers, 10 NF comme argent de poche aux Vieillards de notre Hôpital-Hospice, 10 NF pour les Anciens Combattants, 10 NF pour le Sisteron-Vélo et 5 NF pour la société du Sou de l'Ecole Laïque.

Nos remerciements et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

OBSEQUES

Samedi soir ont eu lieu les obsèques de Mme Marguerite Donnet, née Magnan, âgée de 53 ans, avec le concours d'une nombreuse affluence.

Mme Donnet était très estimée et sympathiquement connue. Elle a travaillé comme comptable pendant de très nombreuses années à la Société Commerciale d'Alimentation.

Nous adressons à M. Donnet, son mari, à M. Maxime Magnan, son frère, et à toute la famille, nos bien sincères condoléances.

* * *

Mardi, avec une affluence de parents et d'amis, ont eu lieu les obsèques de Mme Germaine Amielh, décédée à l'âge de 57 ans, femme de M. Robert Amielh, facteur des P. et T. à Sisteron.

A M. Robert Amielh et à toute la famille, nos condoléances.

Fermeture

A l'occasion des Congés Annuels, l'Imprimerie Lieutier sera fermée du 14 au 29 Août.

« Sisteron-Journal » ne paraîtra pas les 19 et 26 Août.

SAPEURS-POMPIERS

A l'occasion du mariage de M. Coudoulet Marcel et Mlle Claudette Tourniaire, il a été versé la somme de 5 NF à la caisse des Sapeurs-Pompiers.

Remerciements et meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

* * *

Erratum. — Dans un récent communiqué à la presse il a été indiqué par erreur que M. Bouisson Joseph avait fait don de 10 NF à la subdivision à l'occasion d'un début d'incendie qui s'était déclaré dans son immeuble, rue Saunerie. Il s'agit d'un don de 100 NF dont nous le remercions en lui demandant d'excuser cette erreur.

Le plus bel assortiment de tissus et 1.000 échantillons de collection pour Hommes, Dames et Enfants
chez
Jean PASCAL
18, Rue Droite à SISTERON
qui vous propose une visite de documentation sans engagement de votre part.
Dépositaire exclusif des tissus
DORMEUIL
Anglais, Français et Italien.

THEATRE DE PROVENCE

C'est avec plaisir que nous annonçons la venue à Sisteron, Cours de la Caisse d'Epargne, de la Troupe de Provence qui donnera tous les soirs, comme l'année dernière, des représentations avec un programme choisi, à partir du 15 Août.

W. VIGNET
Rue de Provence
SISTERON

FOIRE DE St-BARTHELEMY

La population est informée que la Foire de Saint-Barthélémy se tiendra à Sisteron le Lundi 28 Août 1961.

OUVERT TOUS LES JOURS

Chansyl signe votre élégance
ÉVELYNE
13, rue de Provence
SISTERON

« MIDI-AUTO »
A. ESCARTEFIGUE
PEIPIN (B.-A.)
Téléphone 16
Agence Automobile
PEUGEOT
MAC-CORMICK
Machines Agricoles
Mécanique Electricité Tolerie Peinture
Vente Echange Crédit Reprise NEUF et OCCASION

Le meilleur et le moins cher des TELEVISEURS de grande classe
le 59 T 50 F
GRUNDIG
Le seul Téléviseur d'importation allemande spécialement conçu pour le standard français 819 lignes
EXTRA-PLAT 59 cm Rectangulaire
Bande passante 10 mégacycles
Sensibilité 15 microvolts
2me chaine UHF ou VHF 625 lignes
Distributeur exclusif :
A. LATIL
27, Rue Droite — SISTERON
Téléphone 3.36

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur-Gérant : Marcel LIEUTIER

Agence « L'ABEILLE »
Assurances de toute nature
Achetez Scooter, Auto Camion, Car.
AVEC LA FORMULE
CRÉDIT-EXPRESS
• décision rapide
• formalités simples
• conditions les meilleures
• aucun frais de dossier
SOCRÉA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.25
DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS
A. ALIBERT
11, rue de Provence, SISTERON

AUX MEUBLES SISTERONNAIS
M. DOUSSOULIN
vous offre les plus beaux Meubles de la région aux plus bas prix
VISITEZ NOTRE EXPOSITION
La Bonne Adresse
Téléphone 93
57, Rue Droite, 57
Ici moins de Luxe, moins de Publicité, mais DES PRIX
Tous Travaux Ebénisterie et Menuiserie sur demande

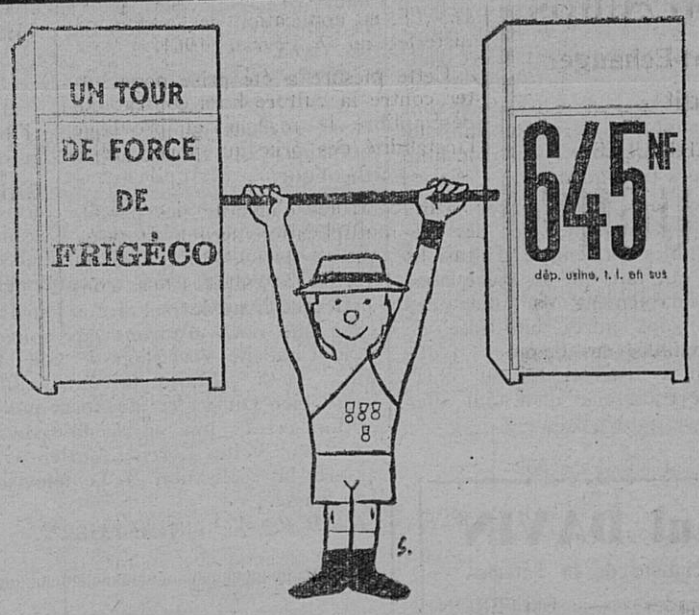

gamme complète de 100 à 250 litres
RANUCCI ELECTRICITE GENERALE
ARMES ET MUNITIONS
Fusils Luigi Franchi, Verney-Caron, Charlin, Darne
25, rue Saunerie — SISTERON — Tél 314 et 322

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE DE L'ELEVAGE

LA VACHE (suite et fin)

QUELQUES TYPES DE RATIONS

L'HERBE NE RESOUD PAS TOUS LES PROBLEMES. — Une vache de 600 kgs mise dans un pré dont l'herbe est des meilleures, consomme environ 80 kgs par jour, ce qui correspond à un équilibre de production de 20 litres environ de lait.

Une bonne prairie peut donner une ration médiocre lorsque :

— les vaches y sont depuis longtemps (surpâturage)

— l'herbe est devenue trop longue et trop dure.

Elle doit donc être complétée suivant le cas :

— pour toutes les vaches : en élément minéraux.

— pour les bonnes laitières sur prairie améliorée : en éléments minéraux et en aliments nutritifs.

— sur prairie ordinaire : en éléments minéraux, éléments nutritifs et matières azotées.

Les aliments VACHE «PROVIMI» sont prévus pour compléter les déficiences ci-dessus.

— L'aliment Vache Laitière ETE, complémentaire d'herbe, très riche en éléments minéraux.

— L'Aliment Vache Laitière HIVER complémentaire de fourrage, très riche en protéines, vitamines et minéraux.

— L'Aliment SUPER-TOURTEAUX complémentaire de fourrage et de grains de la ferme (pour les éleveurs disposant de grains).

— L'Aliment VACHE TARIE pour la préparation de la lactation.

La mise au point d'un rationnement correct (base de la RENTABILITE) suppose la connaissance exacte des quantités des différents aliments distribués, du rationnement et du rendement. C'est pourquoi le «Contrôle laitier-beurrier» peut rendre les plus grands services :

— par le contrôle de rationnement

— par le contrôle du rendement laitier et beurrier.

Toute carence, tout déséquilibre de l'alimentation peut être décelé immédiatement, et la correction peut intervenir.

Servez-vous aussi des analyses de foin ou d'herbe.

Nos techniciens et nos laboratoires sont à votre disposition dans tous les cas.

PROVIMI
PROTEINES • VITAMINES • MINERAUX
TOUTE L'ALIMENTATION ANIMALE
Le premier dans le monde par ses résultats

Tous les aliments portant la marque «PROVIMI» sont garantis de façon totale par le contrôle PROVIMI, effectué à tous les stades, de la fabrication à la consommation.

CONCESSIONNAIRE FABRICANT
(Hautes et Basses-Alpes)
Moulins de la Cazette
SISTERON — Tél. 15

DEPOTS
SISTERON, Avenue de la Libération Tél. 102 (face route de la gare)
VOLONNE, M. CHAMPIER Marius Tél. 62 à Château-Arnoux.
Nos Services Techniques sont gracieusement à la disposition des éleveurs pour leur indiquer les formules et les dosages qui leur fourniront le rendement maximum au meilleur prix.

QUE DEVIENT LA BOURSE DES ECHANGES D'APPARTEMENTS ?

Il y a des milliers d'appartements à échanger, mais la mise au point d'un échange est un problème d'une effarante complexité.

La Bourse qui fonctionnera dans 3 mois va permettre la réalisation facile d'un grand nombre d'échanges. Comment ? C'est ce qu'explique le numéro d'Août de CONSTELLATION, la revue d'André Labarthe.

Dans le même numéro de CONSTELLATION, vous lirez : «Le naufrage qui m'a rendu mon fils», «L'espionnage sous-marin bat son plein», «Et si l'on s'occupait enfin de la Lozère ?», «L'inconfort à prix d'or pour touristes américains», «Devenez comme eux archéologues en vacances», «Les secrets de la carte Michelin», «L'amour et la vérité, par Simone de Beauvoir», etc...

Occasion Autos
Vente-Achat-Echange
Crédit
TOUS VEHICULES
R. ROUGNY
Téléphone 158 SISTERON

DEPOT
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
Mme MARGAILLAN
12, Rue de Provence — SISTERON
1er étage — Téléphone 194

Pour LOUER
Pour VENDRE
Pour ACHETER
Faites une annonce dans
« SISTERON - JOURNAL »

LE FROID ET LE CHAUD

CONORD
Francis JOURDAN
Appareils Ménagers Modernes
Les Arcades — SISTERON

PRODUCTION DE SEMENCES DE HARICOTS

La Fédération Nationale des Agriculteurs-Multiplicateurs de Semences, Graines et Plants, 18, rue de l'Arcade, Paris (8me) communique :

Nous nous permettons de rappeler aux Agriculteurs-Multiplicateurs de semences de haricots, qu'ils doivent, dès ce jour, apposer dans leurs cultures une pancarte indiquant le numéro d'enregistrement du contrat au G.N.I.S. en application de l'arrêté ministériel du 7 Février 1961.

Cette mesure a été prise pour lutter contre la culture hors contrat qui déséquilibre le marché et provoque l'instabilité des prix qui porte préjudice aux Agriculteurs Multiplicateurs.

Des contrôles d'identité des parcelles de multiplication seront effectués, par les Agents du G.N.I.S., dans le but de détecter les cultures hors contrat qui pourraient subsister.

Nous remercions à l'avance les Agriculteurs-Multiplicateurs de comprendre l'intérêt de cet affichage dans leurs parcelles et de nous aider à assainir le marché de cette production.

Pour tous vos permis de conduire une seule agréée
Auto-Ecole LATIL
Les Arcades SISTERON
Tél. 247
Cours de Code de la Route

CONORD :
du nouveau
Venez voir la nouvelle Vestalux - Coupe d'Or du Bon Goût Français 1960 - et les nouveaux réfrigérateurs "Ruban Bleu" chez :
Francis JOURDAN
Appareils Ménagers Modernes
Les Arcades — SISTERON

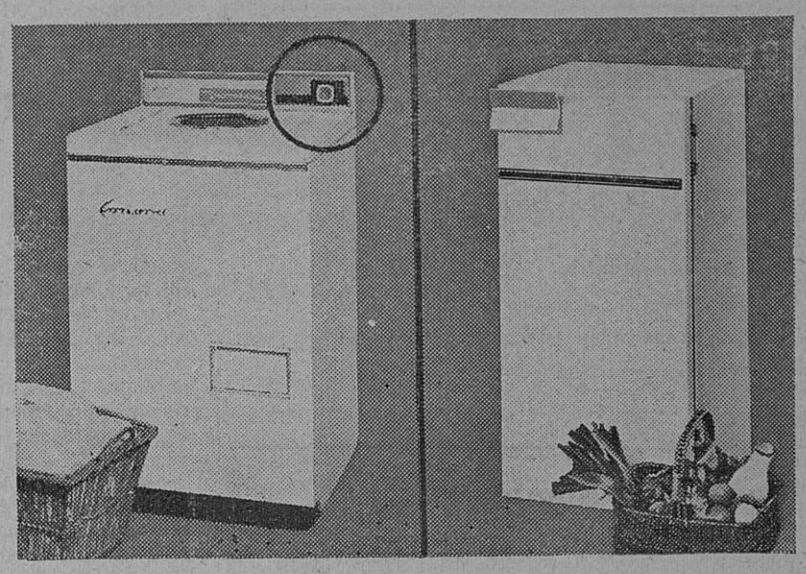

VELOSOLEX
MAIS LE Vrai

la bicyclette qui roule toute seule
Toutes pièces en magasin :
SISTERON : Garage BUES
LARAGNE : Louis MIGNOT
SAINT-AUBAN : Roger PERRIN

LE BON CAFE
s'achète chez
R. BOUCHET
Rue Saunerie — SISTERON
Les Cafés BOUCHET sont les plus appréciés
Parfum — Arôme — Qualité

Petites Annonces

ON DEMANDE

Femme de ménage pour 2 personnes. S'adresser au bureau du journal.

* * *

GAINS intéressants chez vous, même sans quitter emploi. Travail facile. Ecriture main ou machine. Joindre enveloppe timbrée. O. G. D. P. BONS SAINT-DIDIER (Haute-Savoie).

* * *

ON DEMANDE

Apprenti boulanger. S'adresser Boulangerie SANCHIS, rue Mercerie, à SISTERON.

* * *

ON DEMANDE

Ouvriers peintre. S'adresser Gaston LATIL, entreprise de peinture, SISTERON.

* * *

ON DEMANDE

Serveuse pour Café. S'adresser au bureau du journal.

* * *

ON DEMANDE

Chauffeur poids lourd. S'adresser à l'Entreprise G.E.T.R.A.P. à Sisteron.

* * *

AGIM
TRANSACTIONS IMMOBILIERES
R. DE LAMARE
SAINT-AUBAN (B.-A.) Tél. 86
Propriétés Commerces
Villas Campagnes
F 4 Confort région Saint-Auban.
Campagne affaire intéressante.
Bons Commerces : Bars, Coiffure, Droguerie.

QU'ELLE SOIT DE PORCELAINE DE FAIENCE... la cuvette des W.C. doit être impeccablement propre. Avec HYGIENO, sans peine, sans effort faites disparaître la crasse jaunâtre. Hygiéno désodorise et désinfecte. Drog. et gds mag.
C'est un produit ROLLET

Droguerie PAUL BERNARD

Agence PEUGEOT
Garage BARET
Avenue de la Libération - T. 44
Voitures Tourisme
Véhicules Utilitaires
PEUGEOT
Occasions toutes marques
Reprises — Crédit

POUR PEINDRE SOI-MEME
LA VEDETTE en boîte 375 frs le kg
Peinture supérieure
toute prête à l'emploi
dans les nuances de votre choix
Garantie
par la Cie des Vernis Valentine
Droguerie Paul BERNARD
SISTERON
Par suite de l'application du décret du 4 Septembre 1959 le prix est baissé à 353 francs

AGENCE ALPINE
René REYNAUD
Av. de la Libération — Tél 206
ASSURANCES
« SERVICE - TRANSPORTS »
CREDITS DIVERS

FUNERAIRE — BATIMENT
MARBRERIE GENERALE
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

TAXI MOURIÈS
AMBULANCE CHAUFFEE
VOYAGES TOUTES DISTANCES
de jour et de nuit
Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

SPÉCIALISTE DU DIESEL
Agent Division Poids Lourds
UNIC WILLEME O M FIAT
Moteurs Diesel T. M. D. adaptables sur Véhicules Tourisme et Camionnettes Utilitaires de 1.000 à 2.500 kgs
s'adresser
GARAGE MODERNE
Route de Marseille — SISTERON — Tél. 317

WEILL
PARIS
prêt-à-porter de l'élégance
EN VENTE
MAISON
RAOUL COLOMB
SISTERON

GROUPE des MUTUELLES du MANS
Fondé en 1828
ASSURANCES TOUTES BRANCHES
CREDIT AUTOMOBILE
P. ESCLANGON & P. de St-BARTOLOME
Depuis 1910 — 3 Générations à votre service
AGENCE DE SISTERON - Tél. 103

© VILLE DE SISTERON

Votre Tailleur...

Pierre Ménardo

54, Rue Droite, SISTERON

chez lequel vous trouverez toujours les meilleures marques de draperies et une coupe conçue à l'unité qui respecte votre personnalité.

Tous les Sommiers...
Tous les Matelas...

CHAISES — FAUTEUILS — DIVANS — CANAPES

NEUF REPARATION

MALATRAY Jean

Rue Mercerie — SISTERON

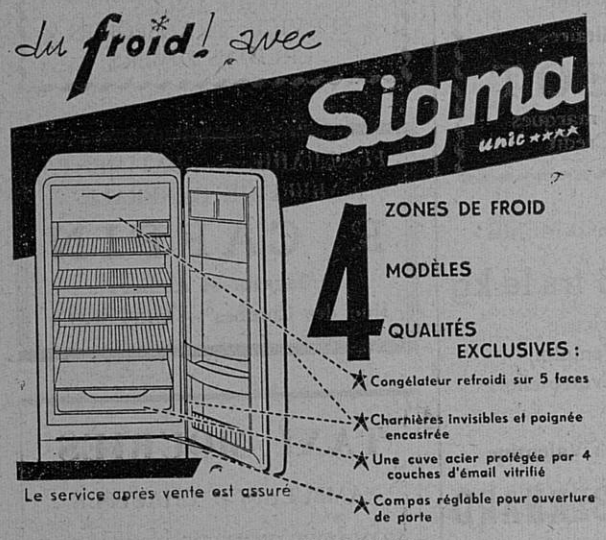

Francis JOURDAN

Les Arcades SISTERON

Moderne Station - Service

« MOBIL »

de SAINTE-URSULE

A. RANQUE Téléph. 62 SISTERON

ESSENCE HUILE

LAVAGE VIDANGE GRAISSAGE

Toutes Marques

Etudes de Me Gaston BAYLE, notaire à LA MOTTE DU CAIRE
et de Me CHARLES-ALFRED, avoué plaidant à DIGNE

Vente sur licitation

le DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 1961, à 15 h., en Mairie de VALAVOIRE
d'immeubles bâtis et non bâtis sis en cette Commune

Il sera procédé le DIMANCHE TROIS SEPTEMBRE mil neuf cent soixante et un, à quinze heures, en la Mairie de VALAVOIRE, par le ministère de Me BAYLE, notaire à LA MOTTE DU CAIRE, à ces fins commis, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés dépendant de la succession de Dame Marie Rosalie AILHAUD, Veuve TAVAN Joseph Toussaint, décédée le cinq Avril mil neuf cent trente cinq, de TAVAN Clément décédé le vingt quatre Mai mil neuf cent cinquante deux, de TAVAN Fortuné décédé le vingt et un Octobre mil neuf cent cinquante huit, et de TAVAN Victorien décédé le vingt et un Août mil neuf cent soixante.

DESIGNATION ET MISES A PRIX

PREMIER LOT

Une MAISON à usage d'habitation et dépendances avec sol et cour attenante sise à l'entrée du Village de VALAVOIRE, cadastrées ainsi qu'il suit : numéro 187, section D pour un sol de six ares dix centiares

MISE A PRIX 2.000 NF

DEUXIEME LOT

Une Petite PROPRIETE nature labour et lande avec petit Bâtiment rural, sise au lieu dit le Moulin, cadastré ainsi qu'il suit : D 44 Le Moulin 9 ares 50 centiares terre, D 45 Le Moulin 65 ares terre, D 46 Le Moulin 70 centiares sol, D 47 Le Moulin, 18 ares 40 centiares lande.

MISE A PRIX 1.500 NF

TROISIEME LOT

Une MAISON d'habitation et dépendances sise dans le village de VALAVOIRE, cadastrée ainsi qu'il suit: D 128 Le Village 90 centiares sol

MISE A PRIX 1.500 NF

QUATRIEME LOT

Une Petite PROPRIETE rurale sise sur la commune de VALAVOIRE, cadastrée ainsi qu'il suit : C 47 devant Gijouret 1 hectare 50 centiares, lande, D 43 Le Moulin 42 ares, terre, D 70 Clot d'avié 1 hectare 6 ares 60 centiares terre, D 71 Clot d'avié 11 ares 90 centiares lande, D 83 Le Village 2 ares 84 centiares ruine, D 85 Le Village 24 centiares lande, D 86 Le Village 5 ares lande, D 103 Le Village 21 centiares ruine, D 118 Le Village 83 centiares sol, D 125 Le Village 37 centiares terre, D 128 Le Village 90 centiares sol, D 139 Les Fayasses 78 ares 60 centiares terre, D 146 Les Fayasses 6 ares 50 centiares lande, D 147 Les Fayasses 13 ares 20 centiares lande.

MISE A PRIX 1.500 NF

Frais en sus.

PROCEDURE

Cette vente a été ordonnée par jugement rendu le cinq Avril mil neuf cent soivante et un par le Tribunal de Grande Instance de DIGNE sur requête collective de :

1o) Madame Délina Marie Octavie TAVAN, sans profession, veuve de Monsieur Camille Gustave Baptistin Casimir PEYRON, demeurant et domicilié à LA SEYNE sur MER, clos Sim-Bert, Route de la Gare.

2o) Madame Alexandrine Antonia Augustine TAVAN, sans profession, épouse de Monsieur Henri Paul Marius ROMEAS, demeurant et domicilié à SAINT-ETIENNE (Loire), 48, Rue Henri Déchaud.

3o) Monsieur Fernand Joseph Fabien TAVAN, cultivateur, demeurant et domicilié à AUTHON (Basses-Alpes)

4o) Monsieur Kléber Alexandre Louis TAVAN, Inspecteur des Contributions Indirectes, demeurant et domicilié à GRAY (Haute-Saône) Avenue Devosges.

5o) Monsieur Abel Marcel Etienne TAVAN, agent de police, demeurant et domicilié à MARSEILLE, 45 Rue des Trois Frères Barthélémy.

6o) Monsieur Joseph Martial TAVAN agent de travaux, demeurant et domicilié à CLARET (Basses-Alpes)

7o) Monsieur Raoul Robert TAVAN, cultivateur, demeurant et domicilié à VALAVOIRE (Basses-Alpes)

Ayant tous pour avoué Me CHARLES-ALFRED.

Elle aura lieu en présence de Me PERRIN, notaire à SISTERON, commis par le même jugement pour représenter Marie TAVAN Dame GAUTHIER, présumée absente ou lui dûment sommé.

Pour tous renseignements s'adresser à Me BAYLE, notaire à LA MOTTE DU CAIRE, en l'étude duquel le cahier des charges a été déposé le vingt neuf Juillet mil neuf cent soixante et un.

Les enchérisseurs devront justifier de leur identité complète.

DIGNE, le vingt neuf Juillet mil neuf cent soixante et un.

L'avoué poursuivant
L. CHARLES-ALFRED.

La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 273

SISTERON

Coquillages Ecrevisses Langoustes

Truites Vivantes Poisson congelé

A. VICENZI

ANTIQUAIRE

Route Nationale 85 PEIPIN

Achète et vend
tous genres meubles anciens

Charbons toutes provenances

BOULETS D'ANTHRACITE TRIBAR

Profitez des prix d'été pour faire votre provision

PASSEZ VOS COMMANDES SANS TARDER

en vous adressant à

E. JOUVE

Avenue de la Libération, SISTERON — Tél 43

SERRURERIE — CONSTRUCTION METALLIQUE

G. BLANC

Route de Gap — SISTERON — Tél. 196

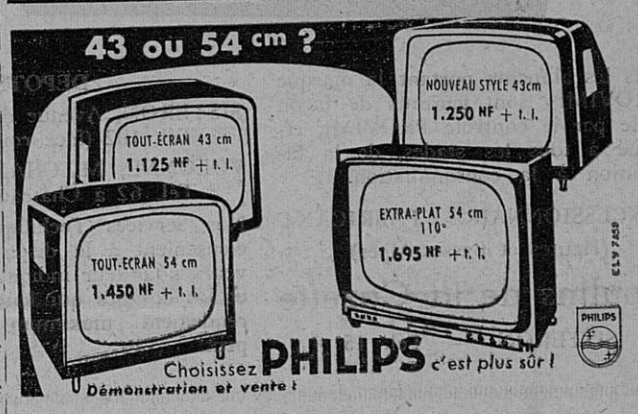

Marceau SCALA

Rue de Provence — SISTERON Tél. 197

ETAT-CIVIL

du 27 Juillet au 3 Août 1961

Naissances : Michèle Denise Mireille Laville, quartier du Gand. — Marc Alain François Aurenty. — Philippe Robert Jean Eyraud. — Gilbert Noël Gondran. — Guy Robert Gondran. — François Aimé Laurent Bouchet (tous Avenue de la Libération).

Publications de Mariages : Denis Jean Julien Ponso, étudiant, et Jacqueline Chantal Jayme, domiciliée à Laragne. — Apolo Lajusticia Lopez, coffreur, domicilié à Sisteron, et Denise Paule Marie Arnoux, commise de magasin, domiciliée à Château-Arnoux. — Louis Joseph Marius André, électricien-autos, domicilié à Sisteron et Renée Maria Abatini, employée de bureau, domiciliée à Ribiers.

Mariages : Marcel Lucien Maurice Coudoulet et Claudette Viviane Jacqueline Tourniaire, employée d'usine, domiciliée à Sisteron. — Francis Claude Tardieu, chauffeur, domicilié à Thoard, et Carmen Josette Henriette Payan, sans profession, à Sisteron.

Décès : Marguerite Marie Josephe Magnan, épouse Donnet, 53 ans, quartier des Plantiers. — Germaine Delphine Louise Gervais, épouse Amielh, 57 ans, rue Bourg-Reynaud. — Philippe Robert Jean Eyraud, 1 jour, avenue de la Libération. — Mathilde Thessalie Sabine Bernard, veuve Silvestre, 81 ans, avenue de la Libération.

Machines à Ecrire

VENTE REPARATION

Renseignements

Librairie LIEUTIER

SISTERON Tél. 1.48

REMERCIEMENTS

Monsieur Robert AMIELH, les familles GERVAIS, AMIELH et alliés remercient bien sincèrement les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Germaine AMIELH
née Gervais

Ils remercient en outre les personnes qui ont participé à l'achat de fleurs et couronnes ainsi que les Postiers Bas-Alpins.

REMERCIEMENTS

Les familles DONNET et MAGNAN dans l'impossibilité de répondre directement à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Madame Marguerite DONNET
née Magnan

prient toutes les personnes qui ont pris part à leur peine de trouver ici l'expression de leurs plus vifs remerciements.

Un choix de

JARRES PROVENÇALES
VASES FANTAISIES

pour embellir villas, terrasses...

chez

Charlotte

fleuriste

Rue Chapusie — SISTERON
Téléphone 187

Cette semaine dans
PARIS - MATCH

La bataille de Bizerte.
Raymond Cartier : « L'Amérique ne reculera pas ».
En couleurs : La Bretagne, par Alain Bombard.

COMMUNE D'AUBIGNOSC

ARRETE PREFECTORAL
portant déclaration d'utilité publique
des travaux communaux
d'alimentation en eau potable

DERIVATION DES EAUX
destinées à l'alimentation
en eau potable

Le Préfet des Basses-Alpes
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 12 Mai 1961 adoptant le projet et portant engagement d'indemniser les usagers lésés par la dérivation des eaux,

Considérant qu'aucune déclaration contraire à l'utilité publique du projet n'a été formulée au cours de l'enquête et que l'avis du commissaire-enquêteur est favorable.

ARRETE :

Article 1er. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux à entreprendre dans la commune d'AUBIGNOSC en vue de l'alimentation en eau potable.

Article 2. — La commune d'AUBIGNOSC est autorisée à prélever un débit de 1,41/seconde dans la nappe phraétique de la Durance.

La commune d'AUBIGNOSC devra laisser toute autre collectivité dûment autorisée par arrêté préfectoral à utiliser les ouvrages visés par le présent arrêté en vue de la dérivation à son profit de tout ou une partie des eaux surabondantes.

Cette dernière collectivité prendra à sa charge tous les frais d'installation de ses ouvrages, sans préjudice de sa participation à l'amortissement des ouvrages empruntés ou aux dépenses de premier établissement. L'amortissement courra à partir de la date d'utilisation de l'ouvrage.

Article 3. — Conformément à l'engagement pris par le Conseil Municipal dans sa séance du 12 Mai 1961, la commune d'AUBIGNOSC devra indemniser les usiniers, irrigants ou autres usagers des eaux de tous les dommages qu'ils pourront prouver leur avoir été causés par la dérivation des eaux.

Article 4. — Le Maire d'AUBIGNOSC agissant au nom de la commune est autorisé à acquérir soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation en vertu des décrets-lois des 8 Août et 30 Octobre 1935, les terrains nécessaires à la réalisation du projet.

Article 5. — La présente déclaration d'utilité publique sera considérée comme nulle et non avenue si les expropriations à effectuer pour l'exécution des travaux ne sont pas accomplies dans le délai de 5 ans à compter de ce jour.

Article 6. — M. le Maire de la commune d'AUBIGNOSC, M. l'Ingénieur en Chef du Génie Rural sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Digne, le 21 Juillet 1961.

Le Préfet.
Par délégation du Préfet,
Le Secrétaire Général
Signé : Ph. KESSLER.

Pour ampliation,
Le Chef de Division,
Illisible.

A TEMPS NOUVEAU

PEINTURE MODERNE
ISOLANTE
DECORATIVE

ISODECOR

La Peinture sans rivale

Droguerie Paul BERNARD

Rue Droite — SISTERON

PIETONS

pour votre sécurité
empruntez les passages cloutés.

Lundi 28 Août
GRANDE FOIRE
A SISTERON

TRIBUNAL DE DIGNE

DEPOT DE L'ETAT DE CREANCES

L'administrateur a déposé au Greffe l'état des créances du règlement judiciaire de Victor GIRAUD et de la Société Alpine de Travaux Publics, entreprise de travaux publics à CHATEAU-ARNOUX.

Tout créancier vérifié ou porté au bilan est admis dans le délai de quinzaine à compter de l'avis à paraitre au « Bulletin Officiel du Registre du Commerce » à formuler des contredits et réclamations au Greffe, soit par lui-même, soit par mandataire, par voie de mention sur l'état.

Le Greffier en Chef :
Pierre MAGNAN.

ELECTRICITE GENERALE

A. LATIL

27, rue Droite — SISTERON

Magasin de Vente
et d'Exposition

Grand Choix de LUSTRERIE

T. S. F.

Agent ELECTROLUX

Appareils Frigorifiques

Aspirateurs Cireuses

Facilités de Paiement

DEPANNAGE

de tous Appareils Ménagers
et Radio toutes marques

Installation Force et Lumière

Moteurs et Pompes Electriques

Electro - Clôtures

Devis gratuit — Nous consulter

© VILLE DE SISTERON